

DOSSIER DE SOLLICITATION POUR LA REALISATION D'UN RACCORDEMENT GROUPE AU RESEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION GERE PAR RET POUR UNE INSTALLATION DE CONSOMMATION D'ELECTRICITE DE TOUTE PUISSANCE PRESENTATION et FORMULAIRE DE DEMANDE



Version : Juillet 2019 V.1

Nombre de pages : 10

FOR-TECH-049

- **Détail de la dernière mise à jour :**
 - Création
- **Documents associés et annexes :**

- **Résumé :**

Ce document est constitué d'une première partie explicitant la procédure générale de demande de raccordement.

En seconde partie, un formulaire de renseignement est à utiliser pour formaliser la demande. Ce formulaire à renvoyer à nos services à l'adresse indiquée sur celle-ci et accompagnée des pièces requises.

La précision et la complétude des informations transmises pour la demande conditionnent le délai de réponse de nos services. Une demande trop imprécise risque en effet de ne pas être exploitable en l'état et de nécessiter une demande de complément d'information.

Afin de permettre un traitement efficace du dossier, il est préférable de nous faire parvenir toutes les pièces sur un support informatisé (photos numériques, numérisation de document papier etc) et ce, par e-mail à l'adresse électronique mentionnée sur la fiche de renseignement.

Le dossier de demande de raccordement permet au Distributeur RET d'effectuer l'étude de raccordement de l'Installation et d'établir une proposition de raccordement au demandeur.

Seules les pages 3 à 5 du formulaire et fiche adéquat, avec date et signature, sont à retourner avec les pièces demandées.

ETAPE 1: Emission de la demande :

Envoi du formulaire de demande pour une demande de raccordement, le formulaire comprend les pièces-jointes énumérées ci-dessous.

Si le formulaire n'est pas complet et précis, il ne pourra pas être traité par les services.

Dès le dossier considéré comme complet, un chargé d'affaires est affecté à la demande de raccordement.

ETAPE 2: Réception d'une Proposition Technique et Financière (devis accompagné des conditions particulières).

Celle-ci est établie après la réalisation par RET d'une visite terrain, d'une étude électrique, l'analyse et l'application des textes juridiques en vigueur (notamment le Code de l'énergie et autres prescriptions réglementaires), le chiffrage de la solution du GRD.

Le délai réglementaire de réalisation et d'envoi de la PTF débute à partir de la date de recevabilité du dossier complet. Ce délai **maximum de réalisation de la PTF est de 3 mois**.

Le délai de validité de la PTF est de 3 mois.

La PTF détaille les travaux à la charge de RET et ceux à la charge du demandeur.

ETAPE 3: Réalisation des travaux.

Après paiement du solde des travaux, acceptation du devis et conditions particulières éventuelles, et fourniture de l'ensemble des documents demandés (Consuel, AAT, Fiche souscription choix acheminement,...), les travaux peuvent être programmés. A l'issue des travaux, le dossier est soldé.

Formulaire de demande de raccordement au réseau public de distribution d'électricité géré par RET pour un raccordement groupé de consommation de toute puissance, raccordé au réseau basse ou haute tension

Fiche de renseignement à retourner et devant être dûment complétée

Référence interne : N° d'affaire :

Pour nous permettre d'établir une proposition technique et financière pour votre raccordement électrique, nous vous remercions de nous retourner le présent formulaire (**pages 3 à 5 et Fiches relatives à votre projet**) dûment complété (éventuellement avec l'aide de votre installateur électricien), **accompagné obligatoirement**:

- d'un plan de situation avec la localisation de votre parcelle (au format DWG si plan informatique)
- du plan de masse concernant votre projet (au format DWG si plan informatique)
- d'une copie de l'autorisation d'urbanisme accordée (permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager...) si votre projet y est soumis
- plan détaillée des niveaux ou des lots
- une copie du mandat ou de l'autorisation du tiers représentant le demandeur
- fiche technique du ou des transformateur(s)
- (recommandé) une photo du terrain à raccorder avec implantation souhaitée des coffrets

à l'adresse suivante :

Régie d'Electricité de Thônes – Service Bureau d'Etudes
10, rue Jean-Jacques Rousseau
74230 Thônes

Ou cas échéant Documents à retourner par courrier électronique: guichet-raccordement@ret.fr

Identification du Projet

Nom du projet Immobilier:

Localisation du projet	N° Parcelle(s)	
Localisation du projet	Adresse CP / Ville	
Type de travaux demandés	<input type="checkbox"/> viabilisation lotissement d'habitation (pages 3 à 5 et Fiche n°4 à compléter) <input type="checkbox"/> viabilisation zone (pages 3 à 5 et Fiche n°5 à compléter) Préciser : <input type="checkbox"/> zone d'activité (ZA) <input type="checkbox"/> zone d'activité concertée (ZAC) <input type="checkbox"/> zone industrielle (ZI) <input type="checkbox"/> raccordement immeuble tertiaire ou industriel (pages 3 à 5 et Fiches n°2 et 3 à compléter) L'immeuble est situé dans une : ZA <input type="checkbox"/> ZAC <input type="checkbox"/> ZI <input type="checkbox"/> Nom du secteur d'aménagement : <input type="checkbox"/> raccordement immeuble résidentiel ou mixte (pages 3 à 5 et Fiches n°1 et 3 à compléter) L'immeuble est situé dans un lotissement : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Nom du lotissement :	

Nature des travaux demandés	<input type="checkbox"/> pose de réseau, sans coffret de branchement et sans branchement privé ¹ (électrification d'une zone) <input type="checkbox"/> pose de réseau, avec coffrets de branchement et sans branchement privé ¹ (électrification d'une zone, électrification d'un immeuble) <input type="checkbox"/> raccordement avec coffrets de branchement et avec branchement privé ¹ (électrification d'une zone)
Pour ce projet, je suis :	<input type="checkbox"/> aménageur de la zone <input type="checkbox"/> constructeur (si oui, préciser les parcelles ou Zones):

Projet de construction

OUI, mon projet nécessite une Autorisation d'Urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, etc)

Si oui : Numéro de l'Autorisation d'Urbanisme :

Joindre obligatoirement la copie de l'arrêté d'autorisation d'urbanisme de votre projet

NON, mon projet ne nécessite pas d'Autorisation d'Urbanisme

Bénéficiaire du Raccordement

Demandeur	<input type="checkbox"/> Particulier	<input type="checkbox"/> Professionnel	<input type="checkbox"/> Collectivité
Le bénéficiaire du Raccordement est-il le maître d'ouvrage:	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
NOM (Particulier ou Professionnel / Société)			
Dans le cas « Professionnel / Société » : n° SIRET			
Code activité NAF/NACE			
Coordonnées du Demandeur	Adresse		
	Nom de l'interlocuteur sur le site		
	Qualité		
	Téléphone		
Coordonnées pour envois des devis / factures liés au raccordement	Adresse		
	Nom de l'interlocuteur		
	Qualité		
	Téléphone		

¹ Le branchement privé comprend les colonnes électriques, les dérivations, les compteurs et les disjoncteurs de branchement

Intervenants chantier		
Architecte	Raison Sociale	
	Nom Interlocuteur	
	Adresse / CP / Ville	
	Téléphone Mobile	
	Adresse mail	
Bureau d'Etudes	Raison Sociale	
	Nom Interlocuteur	
	Adresse / CP / Ville	
	Téléphone Mobile	
	Adresse mail	
Electricien	Raison Sociale	
	Nom Interlocuteur	
	Adresse / CP / Ville	
	Téléphone Mobile	
	Adresse mail	
Constructeur	Raison Sociale	
	Nom Interlocuteur	
	Adresse / CP / Ville	
	Téléphone Mobile	
	Adresse mail	
Autre prestataire	Raison Sociale	
	Nom Interlocuteur	
	Adresse / CP / Ville	
	Téléphone Mobile	
	Adresse mail	

La signature de cette demande vaut engagement.

Date : Nom/Entreprise :

Signature (le demandeur du raccordement ou le tiers habilité) :

Fiche n°1 :
DESSERTTE VERTICALE D'IMMEUBLES RESIDENTIELS OU MIXTES
 (Logements + commerces + services généraux)

A remplir autant de fois qu'il y a d'immeubles.

IMMEUBLE N° : Nombre de colonnes montantes :	Si Production d'énergie Électrique : Type de production : (Photovoltaïque, géothermie, hydraulique, etc.) Puissance Produite :kW Veuillez compléter par la fiche de collecte détaillée pour les producteurs, disponible sur le site www.ret.fr
NATURE DE LA CONSTRUCTION : Neuve <input type="checkbox"/> Rénovation <input type="checkbox"/>	MODE DE CHAUFFAGE : <input type="checkbox"/> électrique <input type="checkbox"/> Autre : <i>Si présence d'une pompe à chaleur ou d'une climatisation, veuillez remplir le cadre « Équipement » en fin de document</i>

N° Cage	Etage	Logements (*)			Services généraux					Activité tertiaire			
		T1/T2 S ≤ à 35 m ² P ≤ 9 kVA mono	T3 à T5 35 ≤ S ≤ 100 m ² P ≤ 9 kVA mono	T6 et plus Ou S ≥ 100m ² P ≤ 12 kVA mono	P ≤ 12 kVA mono	P ≤ 18 kVA tri	P ≤ 36 kVA tri	P > 36 kVA tri		N° lot	Surface (m ²)	Segment activité (bureau, commerce, médical)	Puissance * (kVA)
		Nbre	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre	P (kVA)				

Nota : Le nombre de logements sera précisé par bâtiment, cage d'escalier et étage. Pour les immeubles comportant plus de 10 étages, la description sera faite sur une fiche annexe selon ce mode de présentation. Les Puissances du tableau correspondent aux paliers techniques du barème de raccordement du distributeur RET.
 (*) Les logements qui nécessitent un palier de puissance supérieur à 12 kVA mono peuvent bénéficier d'un palier 18 ou 36 kVA tri. Veuillez identifier le ou les logements concernés et préciser le palier de puissance souhaité pour ces habitations. Les différents paliers de puissance disponibles sont disponibles sur le site internet RET. Conformément à la norme NFC 14-100 et préalablement à toute réalisation des ouvrages en immeuble, le Maître d'ouvrage de la construction constituera un dossier de branchement qui sera transmis à RET pour validation.

Date:	Nom:
Signature: _____	

Fiche n°3 :
INFORMATIONS OBLIGATOIRES POUR LE RACCORDEMENT DES IMMEUBLES

CHOIX DU MODE DE DISTRIBUTION

(information obligatoire si viabilisation avec colonnes et dérivations)

Aménagements dédiés aux installations de branchement intérieures (distribution colonnes et dérivations)

Conformément aux exigences de la NF C 14/100 (§ 3.5 et 7.1) le maître d'ouvrage s'engage à mettre à disposition du gestionnaire du réseau de distribution la solution de distribution suivante (Cocher obligatoirement une case):

- Gaine de colonne** (espace clos et ouvrant en face avant, aménagé à l'intérieur des bâtiments dans les parties communes). Cette solution exclue les gaines de colonne implantées sur coursives, mêmes abritées.
- Local technique** (local clos et ouvrant vers l'extérieur de celui-ci, aménagé dans les parties communes lors de la construction des bâtiments)

L'emplacement de la gaine technique ou du local technique devra être identifié obligatoirement dans le plan détaillé des niveaux.

Pour rappel, un dossier de branchement permettant le calcul des colonnes et la validation de la distribution intérieure devra être transmis à RET avant le début des travaux.

POMPE À CHALEUR OU CLIMATISATION

(compléter le cadre et joindre une fiche technique)

Raccordement actuel de l'installation : Monophasé Triphasé

Marque :

Type :

Intensité au démarrage absorbée par le moteur entraînant le compresseur : A (ampères)

Puissance **électrique** absorbée :kW monophasé Triphasé

Limiteur de puissance au démarrage : oui non

Attention : l'étude technique ne pourra être réalisée que si toutes ces informations sont renseignées

Date: Nom:

Signature:

Fiche n°4 :
DESSERTE HORIZONTALE DE LOTISSEMENTS RESIDENTIELS

NOM DE L'OPERATION :

.....

Si Production d'énergie Électrique :

Type de production : (Photovoltaïque, géothermie, hydraulique, etc.)

Puissance Produite : kW

Veillez compléter par la fiche de collecte détaillée pour les producteurs, disponible sur le site www.ret.fr

LOTS A USAGE RESIDENTIEL :

Référence Lot	Réf. Parcelle	Surface	Puissance* (kVA)	Type de chauffage (électrique ou autre)
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				

Référence Lot	Réf. Parcelle	Surface	Puissance * (kVA)	Type de chauffage (électrique ou autre)
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				
31				
32				
33				
S. Généraux				

Nota : Pour les parcelles d'une superficie > à 2000 m², une étude particulière est à mener avec RET afin de déterminer les puissances de raccordement des points de livraison. * Les différents paliers de puissance sont disponibles sur le site internet RET.

Date: Nom:
Signature:

